

# Compte Rendu du Congrès du SILPAC 31

*tenu le mardi 7 novembre 2017*

Une quarantaine de camarades du Papier, du Labeur et de la Presse, actifs et retraités, assistaient aux travaux, hormis ceux d'Evoluprint excusés et de Fibre Excellence n'ayant pu venir.

Etaient également présent à ce congrès Les membres du secrétariat de notre Fédération FILPAC-CGT, afin d'apporter l'aide fédérale au fonctionnement du SILPAC CGT 31, la présence de Lionel Pastre, secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées et le salut ponctuel de l'UD-CGT 31.

Avant d'entrer dans le débat, Philippe Moitry présente la camarade Fifa, qui anime l'association Anaislyse, qui aide les privés d'emplois dans leurs démarches, à qui il demande au congrès de se prononcer positivement pour lui donner accès à une partie de nos locaux, afin qu'elle puisse effectuer les entretiens.

Après les préambules d'usage, Philippe donne lecture du rapport d'activité ci-dessous :

*« Nous sommes aujourd'hui réunis à l'occasion d'un Congrès, moment important dans la vie démocratique d'un syndicat.*

*Moment d'autant plus important quand il s'agit de faire un bilan de fonctionnement et d'activité depuis notre dernier Congrès en janvier 2014.*

*Avant de faire ce bilan, il me semble nécessaire de rappeler ce qu'est le Silpac-Cgt 31 et qui le compose.*

*Extraits des statuts adoptés à l'unanimité lors de l'AG ordinaire du 27 janvier 2014 :*

**Article 1 :** *Il a été fondé en 1883, un syndicat appelé « Union Typographique Toulousaine » ;*

*- dont les statuts ont été modifiés en 1931, en « Syndicat du Livre de Toulouse et de la Haute-Garonne »,*

*- qui a été élargi lors de la fusion avec le syndicat départemental des papetiers, le 6 février 1987, en « Syndicat du Livre, du Papier et de la Communication CGT de Toulouse et de la Haute-Garonne » (SILPAC-CGT 31) ;*

*- puis transformé le 6 février 1998, par transfert de certaines de ses sections syndicales vers des syndicats d'entreprises ;*

***- et ce 18 janvier 2008, portant modifications des statuts, par la fusion avec le syndicat Job CGT, qui a pour élément d'être :***

*- la structure d'accueil pour syndiqués de petites entreprises du champ industriel des filières d'industries du papier, des industries graphiques et de la communication, sur le bassin toulousain, permettant de favoriser la structure syndicale sur le lieu de travail ;*

*- le regroupement des sections syndicales d'actifs et de retraités ;*

*- le collectif réseau de coordination des syndicats et sections FILPAC-CGT sur le territoire de Midi-Pyrénées.*

**Article 2 :** *Le Syndicat SILPAC-CGT regroupe les syndiqués actifs et retraités, de l'ensemble des entreprises du secteur sur le plan départemental et constitue la base pour être le collectif de coordination des syndicats de la région Midi-Pyrénées, adhérents à la Fédération FILPAC-CGT :*

*Autrement dit et dans la réalité des faits:*

- 1) *Le Silpac-Cgt 31 et la structure d'accueil des syndiqués isolés ou des bases syndicales qui ne se sont pas encore constituées en syndicat d'entreprise. Il accueille également en son sein une section des retraités du livre et du papier.*
- 2) *Il participe à coordonner l'activité Filpac-Cgt en région.*

*Concernant le bilan :*

*Lors du dernier Congrès du collectif Silpac-Cgt de Toulouse / Midi-Pyrénées le 27 janvier 2014, une nouvelle équipe dirigeante avait été élue avec pour mission de coordonner l'activité Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées sur les mêmes bases que celles définies lors du Congrès de 2008.*

*Ce Congrès de 2008 avait pris la décision, suite au départ à la retraite de notre secrétaire régional Jean-Pierre Combebiac, de mettre en place un secrétariat composé des camarades de Midi-Pyrénées élus à la direction fédérale (Comité Exécutif National de la Filpac-Cgt) et d'un secrétaire à la politique financière.*

*Ce Congrès avait également acté le reclassement de tous les salariés de l'ancienne papeterie JOB à Toulouse et la dissolution du syndicat JOB Toulouse avec la syndicalisation de ses ex-membres sur leur nouveau lieu de travail et pour ceux qui avaient trouvé du travail dans une entreprise ou il n'y avait pas de syndicat ils se syndiquaient isolés au Silpac 31.*

*La section des retraités du syndicat JOB Toulouse fusionnait avec celle des retraités du Silpac 31 et l'association des anciens salariés de JOB (APRES JOB) fusionnait avec celle des salariés du livre (Les amis de l'imprimerie) pour devenir : Les amis de l'imprimerie et de JOB.*

*Ces décisions d'Assemblées Générales et de Congrès permettaient ainsi de palier par la mise en place d'un collectif au remplacement d'un permanent régional Filpac-Cgt qui ne pouvait plus être pris en charge par la Fédération et la fusion des deux associations permettait de financer l'activité syndicale Filpac-Cgt en région.*

*Ce fonctionnement n'est aujourd'hui plus possible !*

*En raison de divergences syndicales profondes pour les uns et de manque de disponibilité pour d'autres, l'animation collective de l'activité Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées n'existe plus.*

*Depuis juin 2016, des quatre camarades chargés d'impulser cette activité, je suis resté le seul à continuer d'essayer de poursuivre ce mandat.*

***Pendant ce temps la situation dans bon nombre d'entreprises phares de nos secteurs se dégrade (La Moulasse, Saica Pack, Evoluprint...) et nous ne sommes plus en capacité d'impulser l'activité et la solidarité qu'il faudrait pour aider nos syndicats.***

*Aujourd'hui l'activité Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées se résume:*

- *A une permanence à la Bourse du Travail de Toulouse d'une demi-journée par semaine de la section des retraités.*
- *A une permanence à la Bourse du Travail de Toulouse d'une demi-journée par semaine de l'association les amis de l'imprimerie et de JOB.*
- *Des permanences juridiques assurées par un camarade de la Filpac-Cgt à l'UL Toulouse Sud.*
- *A la participation aux différentes Commissions Exécutives ou Bureaux de nos structures (Fédération, Comité Régional, UD's, Associations...).*
- *Et principalement grâce à la section des retraités à la participation aux mobilisations et manifestations syndicales.*

En juillet 2017, après avoir récupéré la trésorerie du Silpac-Cgt 31 et grâce à l'implication de Christophe Combes, le Secrétaire Général de l'UL Toulouse Sud les changements de signatures ont été réalisés auprès de la banque et la mise à jour de la trésorerie a permis d'établir un rapport de trésorerie et un bilan financier.

L'état de la syndicalisation Filpac-Cgt en Midi-Pyrénées est en chute constante.

Les disfonctionnements au sein du collectif régional et dans plusieurs syndicats tant de la presse que du papier ont fortement participés à cette désyndicalisation.

Cela ne peut plus durer ainsi bien longtemps !

FNI 2013 : 425

FNI 2014 : 399

FNI 2015 : 335

FNI 2016 : 265

FNI 2017 : 110 (Retraités Silpac-Cgt 31, CIMP Escalquens, Saïca Pack et Centre Presse)

Somme de Nbre	Type Timbre		Année		
	FNI	TIMBRE	2015	2016	2017
Nom Syndicat					
Ⓜ CAPITOLE CARTON CGT			15	15	16
Ⓜ CIMP AMAURY-ESCALQUENS			27	27	24
Ⓜ FIBRE EXCELLENCE SAINT GAUDENS (EX- TEMBEC)			13	20	
Ⓜ INDIVIDUELS LIVRE PAPIER CARTON ALBI			3	1	
Ⓜ INDIVIDUELS LIVRE PAPIER CARTON PAMIERIS					3
Ⓜ INDIVIDUELS LIVRE PAPIER CARTON TOULOUSE SUD			1		
Ⓜ LA DEPECHE DU MIDI			50		
Ⓜ LA MOULASSE			42	31	
Ⓜ SECTION LOCALE MULTIPROFESSIONNELLES SAINT GAUDENS			1		
Ⓜ SECTION LOCALE MULTIPROFESSIONNELLE TARBES				3	
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS ALBI			1	1	1
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS CASTELSARRASIN				1	
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS CASTRES			1	1	
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS MAZAMET				0	
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS MONTAUBAN			2	1	
Ⓜ SECTION MULTIPROFESSIONNELLE DE RETRAITÉS SAINT GAUDENS					1
Ⓜ SECTION UNITAIRE DES RETRAITES DU LIVRE CGT			6	6	2
Ⓜ SILPAC 31 TOULOUSE			124	112	51
Ⓜ SYNDICAT CGT PAGES JAUNES			1	1	
Ⓜ SYNDICAT FILPAC CGT CENTRE PRESSE MEDIA			20	20	12
Ⓜ SYNDICAT LOCAL FILPAC CGT TARBES			4		
Ⓜ SYNDICAT LOCAL UFICT LC EDITION			4	4	
Ⓜ SYNDICAT LOCAL UFICT LC GESTION			20	21	
Total général			335	265	110

Nous en sommes donc aujourd'hui à un moment crucial pour le devenir de l'activité Filpac-Cgt sur notre territoire.

C'est pour cette raison que la Fédération a décidé de participer à ce Congrès et d'y tenir en présence des syndicats de Midi-Pyrénées son Comité Exécutif National à la Bourse du Travail de Toulouse les 8 et 9 novembre 2017.

Je suis conscient que les divergences sont profondes, la contribution de Jean-Pierre Combebiac au débat du Congrès n'est pas partagée par nos camarades des syndicats de la DDM et du CIMP, mais quand avons-nous pu en débattre ?

Je ne vais pas développer, mais quand même je souhaite vous citer des extraits du préambule et des conclusions de cette contribution :

**Structure solidaire professionnelle départementale et aussi collectif régional de cette filière industrielle, après 138 ans d'existence, en cette année 2017, doit-on laisser périlcliter notre syndicat SILPAC-CGT 31 ?**

Le paradoxe c'est de parler de l'avenir de notre structure syndicale, dans cette période où le Medef et son bras armé Macron, avec son gouvernement, veulent réaliser le plus grand hold-up sur nos conquêtes sociales.

*Certes une structure ce n'est qu'un outil pour lequel les salariés décident de créer, de faire évoluer ou disparaître s'il ne répond plus à être le fédérateur, le coordinateur, le lien solidaire pour permettre de faire évoluer leurs conditions de vie et de travail.*

*Hors, par le fait de certains, qui ont décidé de travailler de façon différente et pour une autre orientation qui aurait, pour le moins, pu être débattue, le Silpac-Cgt 31 se retrouve à la croisée des chemins.*

*Le contexte est qu'un des principaux responsables, qui participait à l'animation, se mure dans un mutisme en rompant du jour au lendemain tout contact, malgré la fraternité et l'amitié qu'il avait avec beaucoup d'entre nous et, pour un autre, l'abandon de la gestion de la trésorerie (pour raison personnelle !!!) ce qui a eu pour effet de mettre en difficulté toute l'activité du syndicat des actifs ».*

Suite à ce rapport les débats peuvent se dérouler.

**Alain Demarchi** (groupe "La Dépêche du Midi") fait état des difficultés que connaissent les entreprises de presse, confrontées à la perte du chiffre d'affaires consécutif à la baisse de la diffusion et de la publicité. Depuis sept ans nous travaillons, dit-il, pour pérenniser l'emploi en modernisant les secteurs d'activité, la possibilité de fabriquer de nouveaux produits sur nos rotatives du groupe sur les sites de Toulouse et de Montpellier, afin de préserver les emplois plutôt que subir des plans de départs volontaires ou non. C'est sur cette stratégie que des désaccords subsistent sur les problèmes dans la presse avec les instances syndicales Fédérales. Il est difficile d'apporter le message auprès des camarades dans les ateliers, d'où l'érosion syndicale dans nos équipes.

**Jean-Pierre Combebiac** rappelle que le problème réside dans le fait que ces négociations sur la concentration des moyens de production va continuer à éroder les emplois et que celle-ci sont dirigées par le SIPC et demande pourquoi ces négociations ne se tiennent pas sous l'égide fédérale avec des contenus plus solidaires en ne deshabillant pas Pierre pour habiller Paul avec les conséquences actuelles sur le site de Vitrolles.

**Jérôme Reuille** (cadre, groupe "La Dépêche du Midi") : La section des cadres est à jour sur ses cotisations, mais en désaccord avec le SILPAC sur sa stratégie. A "La Dépêche du Midi" nous travaillons en commun avec les autres entreprises du groupe, afin d'éviter la décroissance en Occitanie en termes de production. En outre, nous trouvons anormal qu'un retraité, Jean-Pierre Combebiac, s'immisce dans les affaires du journal. Toutefois il signale la reprise de l'organisation dans la collecte des cotisations auprès des employés et des ouvriers qui permet aujourd'hui de comptabiliser une centaine d'adhérents et de revoir le fonctionnement du syndicat à La Dépêche avec la prévision d'un congrès en début d'année de 2018.

**Bernard Perez** (Centre-Presse Rodez) : Peut-on se payer le luxe aujourd'hui de s'entre-déchirer sur des problèmes récurrents qu'on n'arrive pas à maîtriser Et avons-nous actuellement les moyens de bloquer quoi que ce soit ? Acceptons donc le débat entre nous, en toute sérénité, pour le bien de tous.

**Jean-Pierre Combebiac** (secrétaire-trésorier de la section retraités) : On assiste aujourd'hui à la remise en cause de tous les statuts sociaux issus de 45 et qui demande plus que jamais des luttes coordonnées sur des bases offensives autres que celles qui ont eu lieu jusqu'à présent qui ont entraîné des négociations dans les entreprises amenant une érosion sans précédent des effectifs et nous ne sommes plus en capacité de négocier collectivement, notamment chez les parisiens, qui discutent comparativement, ce qui ne peut que nuire à une bataille collective. D'autre part ce qui m'a fait réagir c'est la déclaration des camarades du groupe Amaury qui ont officiellement annoncé leur non solidarité aux camarades de Vitrolles qui va permettre au patronat de jouer sur les divisions avec les conséquences que cela va avoir. Si les fondamentaux syndicaux ne sont plus assurés que reste-t-il alors.

**Pito Silvera** (pré-retraité presse) : Les divergences politiques entre la FILPAC et les syndicats de presse des imprimeurs parisiens ne sont pas un problème dans la mesure où l'on respecte les structures.

**Lionel Pastre** (secrétaire du Comité régional CGT Midi-Pyrénées) : Pour faire avancer les idées et les revendications des travailleurs dans le SILPAC, il faut travailler ensemble et reprendre les fondamentaux pour rebondir.

**Claude Boschèr** (retraité de Capitole-Carton) : Expose les problèmes que connaît Capitole Carton qui perdurent dans la mesure où la direction n'investit pas. Mais, malgré les difficultés et les dissensions qui peuvent exister, les salariés sont dans l'obligation de travailler ensemble s'ils ne veulent pas en être les victimes.

**Patrick Bauret** (secrétaire général de la Filpac) rappelle que les désaccords il y en a, il y en eu et il y en aura encore mais que cela se gère car il y a plus d'éléments qui nous unissent que d'éléments qui nous divisent. La condition étant de pouvoir en débattre.

Le débat se poursuivant permet d'avoir un climat apaisé même si des désaccords persistent d'autant plus après la déclaration de Demarchi de revenir donner une activité au collectif mettant fin à une période de mutisme.

Après le déjeuner il est laissé la parole à Christophe Combes qui a repris depuis quelques semaines la trésorerie du silpac après la démission du trésorier les difficultés de payer les timbres et les FNI à Cogetise car les dépenses de frais fixes dus en particulier aux factures tel, internet, portable. Heureusement que l'activité est aidé par l'association.

Il est donné le mandat à Christophe de changer d'opérateur pour réduire de façon drastique les factures d'Orange.

Il est décidé que Philippe Moitry assurera le secrétariat et Christophe Combes la trésorerie, du Silpac-Cgt 31, en plus de son activité sur les droits, libertés et action juridique à partir de son activité sur l'Union Locale CGT de Labège.

Concernant le fonctionnement du collectif régional dont le Silpac à la charge d'assurer son activité sera réfléchi lors d'une réunion qui se tiendra le 11 décembre, soit dans les locaux syndicaux de Fibre Excellence à Saint-Gaudens, soit en cas d'impossibilité à Capitole Carton.

Philippe Moitry continuera l'animation en tant que membre de la région élu au CEN Filpac, à la condition qu'il soit aidé.

Alain Demarchi lui aussi élu au Cen déclare reprendre une activité au sein du collectif.

Dans l'attente de la finalité de la réunion du 11 décembre le congrès du Silpac est déclaré clos.

Le rapporteur Jacques Filouse